

Cloison à âme alvéolaire

Polycloison



J6F3UZ
Lien Web
Polycloison 50



EZQNVN
Lien Web
Polycloison 60

Détail produit

p. 102

1. Principes de mise en œuvre

Outillage

- Cordeau à poudre permettant le traçage des cloisons
- Fil à plomb ou niveau à bulle pour régler l'ossature
- Scie égoïne pour découper les panneaux
- Visseuse ou pistolet à scellement
- Couteau à enduire pour le traitement des joints

Réaliser une Polycloison

- Traçage et pose des ossatures
Tracer au sol l'implantation des cloisons ; reporter au plafond ce tracé grâce au fil à plomb. Fixer les lisses basses et hautes.
- Mise en place des panneaux Polycloison Knauf
Emboîter le panneau sur la lisse haute et placer deux cales en pied. Reposer le pan-

neau sur la lisse basse et le faire glisser contre le mur ou le panneau précédent. La jonction entre les panneaux est assurée par des clavettes mises en place dans des feuillures ménagées manuellement (3 jusqu'à 2,50 m de hauteur, 4 au-delà).

- Traitement des joints
À l'aide d'une spatule de 10 à 15 cm de large, « beurrer » soigneusement l'aminci entre les plaques, placer la bande dans l'axe du joint (face meulée marquée Knauf sur l'enduit), serrer la bande sans trop presser afin d'éviter de chasser tout l'enduit, recouvrir la bande avec l'enduit et après séchage, passer une couche d'enduit plus large pour donner l'aspect fini.

2. Informations complémentaires

Liaisons avec huisseries (fig. 1 et 2)

Clavetage

La jonction des éléments entre eux est assurée par des clavettes à raison de :

- 3 jusqu'à 2,50 m de hauteur (2 réparties sur la hauteur, la 3^{ème} fixée sur la lisse basse)
- 4 entre 2,50 m et 3,20 m de hauteur (3 réparties sur la hauteur, la 4^{ème} fixée sur la lisse basse)

Renfort pour fixation d'objets lourds (fig. 3)

Locaux humides

En cas de pose dans des locaux humides à caractère privatif type EB+, il est nécessaire d'utiliser Polycloison Hydro.

- Cloisons alvéolaires : dispositions identiques aux cloisons sur ossature

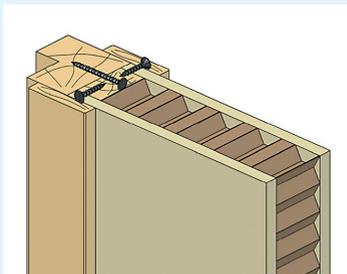


Fig. 1 Huisserie bois

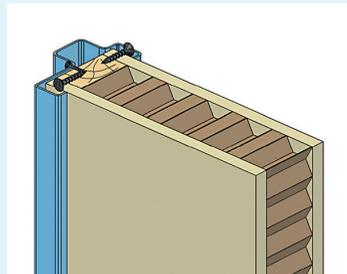


Fig. 2 Huisserie métal

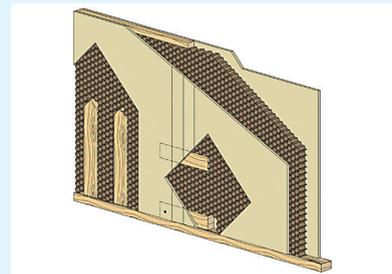
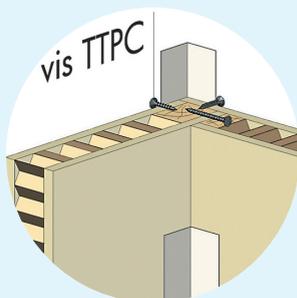
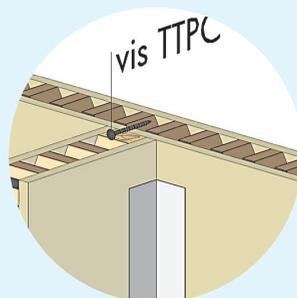


Fig. 3 Renfort pour fixation d'objets lourds

Dispositions particulières



Jonction d'angle



Jonction entre deux cloisons

m

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Cloison à âme alvéolaire

Polycloison (suite)

métallique. Sur sol fini, la semelle bois est posée dans un rail PVC. L'ensemble est fixé sur la chape avec interposition de 2 cordons de joints latéraux ou d'un joint compriband (fig.4 et 5).

Finitions

Se reporter aux pages correspondantes.

Encastrement des gaines électriques

La largeur du délardage du réseau nécessaire pour laisser passer les gaines ne

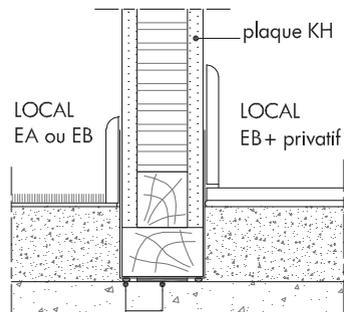
doit pas être trop importante. De l'ordre de 10 cm, elle doit se situer de préférence en milieu de panneau. Il ne faut pas délarder au niveau des joints car les bords de plaques insuffisamment maintenues peuvent se mettre en saillie.

Cas des incorporations et traversés d'ouvrage

La conception et la réalisation des ouvrages, y compris les interventions des autres corps d'état et traversées diverses doivent permettre d'assurer simultanément la sa-

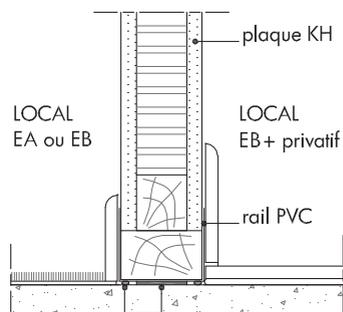
tisfaction des fonctions acoustique, thermique, feu et de stabilité de l'ouvrage, le cas échéant requises.

Dans le cas éventuel de mise en place préalable de réseaux parallèles aux ouvrages verticaux, une distance minimale de 50 cm est nécessaire pour permettre une réalisation conforme des cloisons ou contre-cloisons (mise en place de l'ossature, vissage des plaques et jointoiement).



joints souples sur les bords de la lisse basse
ou joint central en bande de mousse imprégnée

Fig. 4 Polycloison sur sol brut



joints souples sur les bords du rail
ou joint central en bande de mousse imprégnée

Fig. 5 Polycloison sur sol fini

Remarque : Les travaux de traversées sont réalisés en conséquence par les autres corps d'état concernés après la pose des cloisons, contre-cloisons et plafonds, en tenant compte du paragraphe 3.2 de la norme NF DTU 25.41 P2 Cahier des Clauses Spéciales. Ils doivent reconstituer l'ouvrage afin de maintenir les performances initiales en acoustique, mécanique, feu, thermique et étanchéité à l'air.